

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 janvier 2026

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 2455

AMENDEMENT

présenté par
M. Juvin

ARTICLE 27 VICIES

À l'alinéa 54, substituer à la date :

« 29 février 2025 »,

la date :

« 1^{er} mars 2025 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.